



1ER SEPTEMBRE 2017

## Une plateforme de services pour les blessés et pensionnés

Mis en ligne le mardi 29 août 2017



Vendredi 1er septembre, le Département Soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale inaugure sa nouvelle plateforme de services.

A l'image de celle existante pour les ressortissants de l'assurance maladie-maternité, une équipe d'opérateurs polyvalents est chargée de recevoir et traiter tous les contacts (téléphone, courriers, courriels...) avec les personnes dont les dossiers sont gérés par le DSBP.



Vous êtes blessé ou percevant une pension militaire d'invalidité

votre numéro d'appel dédié est le 04 94 16 96 20 de 8 h à 17 h, sans interruption

Faites-le savoir autour de vous.